

# Nebbiu-Conca d'Oru : le contribuable passe à la caisse

La fusion des deux intercommunalités va faire des dégâts. Pour combler la dette, les élus ont voté la hausse des impôts locaux. Patrimonio, Barbaggio, Farinole et Saint-Florent apparaissent comme les premières victimes...

**N**ous sommes morts pendant 17 ans. Étienne Marchetti, le maire de Barbaggio, ne mâche pas ses mots après l'audit réalisé par le cabinet Klopfer sur la nouvelle interco Nebbiu-Conca d'Oru (voir notre édition du 23 avril). L'analyse de Christian Escalier, l'auteur de ce rapport, laisse apparaître un "ratio de désendettement fixé à 17 ans." Dans cette union "entre les pauvres et les riches" - le Nebbiu d'un côté, la Conca d'Oru de l'autre - le cabinet met en exergue une dette de 2,7 millions d'euros fin 2016 pour la communauté de communes du Nebbiu (CCN). Pour redresser la barre, "une augmentation d'impôts de 300 000 euros est obligatoire tout comme la demande d'un prêt de 800 000 euros. Le tout afin de consolider tous les emprunts de financements qui deviennent urgents à rembourser." En clair, le contribuable va devoir mettre la main à la poche pour éponger le passif. Ce sont Barbaggio, Farinole, Patrimonio et Saint-Florent qui vont devoir fournir le plus d'efforts. Et ce, même en harmonisant sur deux ans les taux des quatre taxes d'impôts locaux.

L'écart d'imposition entre les deux territoires est à la hauteur du choc engendré pour les administrés. De 1,2% pour la Conca d'Oru contre 8,2% pour le Nebbiu. Les élus ont décidé de couper la poire en deux en passant à 4,56 % pour la taxe d'habitation. Par exemple, un ménage en location avec deux enfants va devoir payer 115 euros de plus à Barbaggio, 142 à Farinole, 57 à Patrimonio et 87 à Saint-Florent. L'augmentation est aussi violente chez les propriétaires ou les ménages sans enfant. La taxe foncière pour le bâti passe à 2,40%, celle sur le non bâti à 12,05%. De quoi laisser sans solution les maires de ces petites communes. "Il y a eu une mauvaise gestion de la part de la CCN qui a voulu monopoliser toutes les compétences, tonne Étienne Marchetti. Contrairement à d'autres, nous n'allons pas pouvoir compenser ces hausses d'impôts, il va falloir informer les habitants."



Saint-Florent fait partie avec Barbaggio, Patrimonio et Farinole des communes qui, selon elles, vont être les plus touchées par la hausse d'impôts locaux.

/ ARCHIVES XAVIER GRIMALDI ET GÉRARD BALDOCCHI

Sans en rajouter, Ange Cherubini, le maire de Farinole, s'attend à des réunions houleuses avec ses administrés: "Nous n'avons pas d'autres rentrées d'argent à part la taxe de séjour. Notre marge de manœuvre est nulle. Nous sommes embêtés et il va falloir l'expliquer aux gens. Nous sommes condamnés par cette situation. Nous devons cibler des priorités. Nous ne pensions pas qu'il y avait un trou aussi important dans les comptes."

## Sacrifice et pédagogie

Même chose à Patrimonio où José Poggioli, le maire, souhaite avant tout "serrer les boulons. Malheureusement, il va avoir un impact pour le contribuable. Je voulais faire un lissage sur du long terme mais le collectif a primé. Nous allons nous concentrer sur le budget des ordures ménagères, la taxe de séjour et la dé-

fense incendies. Ce sont nos seules possibilités. Nous devons être très très pédagogues."

Dans un cas de figure différent, Saint-Florent commence déjà à chercher des solutions pour compenser cette charge fiscale. "Les impôts ne vont pas augmenter pendant deux ans sur la commune, annonce Claudy Olmeta, le premier magistrat. Nous nous sommes sacrifiés en réalisant un lissage sur deux ans alors qu'il y avait la possibilité de le faire sur 13 ans. Nous devons communiquer auprès du contribuable. Il faut aussi réduire le volume des ordures ménagères, c'est un effort à faire."

L'élu aborde la question de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères relevée à 18,53 % au sein de l'interco pour 2017. Un taux qui pourra atteindre près de 23% sur les deux prochaines années afin de revenir à l'équilibre financier. De quoi

aussi plomber la fiscalité des ménages. "Au niveau des ordures ménagères, le contribuable de Farinole payait 120 euros, indique Ange Cherubini. Nous étions les moins chers sur ce sujet. Les communes qui ont bien géré vont augmenter leurs impôts. C'est un comble."

Des arguments que réfute en bloc l'ancien président de la communauté de communes du Nebbiu, Jean-Pierre Leccia: "Nous organisons le tri sélectif des déchets depuis des années. La Conca d'Oru ne l'a jamais fait. C'est normal qu'ils payent plein pot. Il y a 180 points de tri sur notre territoire. La Conca d'Oru n'a jamais anticipé ces problèmes. Il n'y a pas eu la moindre réunion de travail avec eux." L'élu est remonté et refuse d'endosser la responsabilité: "Le budget de fonctionnement va passer de 1,7 million à plus de 3 millions d'euros à cause du transfert de charges en provenance de la commune de Saint-Florent. Nous allons aussi supporter les taxes supplémentaires du Syvadec alors que nous sommes bons élèves sur le tri. De plus, je tiens à dire que le cabinet qui a fait l'audit ne m'a jamais sollicité... Le Nebbiu a réalisé des investissements dans le domaine des déchets, incendies et équipements sportifs pendant que la Conca d'Oru était dans l'immobilisme."

Des propos qui annoncent une fracture entre les deux camps. Au milieu, les contribuables et les entreprises ne savent plus où donner de la tête. L'augmentation de la cotisation foncière entreprise fixée à 3,44% va également freiner la situation économique des petites sociétés comme le constate Étienne Marchetti à Barbaggio: "J'en ai quatre sur ma commune, la hausse va être énorme. J'ai du mal à comprendre comment on a pu en arriver là..."

ANTOINE GIANNINI

## Dans l'attente du contrôle de légalité

Lors du conseil communautaire, 18 élus ont voté contre le compte administratif 2016 de la communauté de communes du Nebbiu (CCN). Une manière d'alerter la préfecture sur la situation comme l'explique Étienne Marchetti, le maire de Barbaggio: "Nous sommes en attente du contrôle de légalité. En ne validant pas le compte administratif, automatiquement le budget n'est pas bon. La chambre régionale des comptes va devoir s'occuper de ce dossier. À ce moment-là, nous pourrions y voir plus clair."

C'est également le souhait de Batti Arena, conseiller de la CCN et premier adjoint de la commune de Patrimonio: "Si les services de l'État sont alertés de ces complications, ils peuvent prendre des mesures. Nous pouvons obtenir des aides spécifiques destinées aux intercos en difficultés. Si le préfet voit la même chose que nous, il pourra confirmer l'audit privé. C'est une manière de nous protéger vis-à-vis de nos concitoyens." Une vision que ne partage pas du tout Jean-Pierre Leccia, l'ancien président de la communauté de communes du Nebbiu: "C'est un mauvais calcul. J'y vois un moyen de stériliser l'institution. Tout va être bloqué inutilement."

A.G.

